

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE  
MRC DE PORTNEUF**



Séance spéciale du conseil de la susdite municipalité tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil, le lundi 27 mai 2019 à 18 h 00, à laquelle étaient présents;

Monsieur Guy Germain, maire.

Mesdames, Messieurs Louise Magnan, Shirley Drouin, Josée Martin, Pascal Cauchon et Annie Breau, formant la totalité des membres de ce conseil

Madame Pauline Frenette, directrice générale adjointe, est également présente.

~~Madame Christine Genest, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.~~

Il est constaté que les avis aux fins de la tenue de la présente séance, ont été donnés à tous et à chacun des membres du conseil dans les délais prévus par la loi

**RÉSOLUTION NO. 2019-05-173**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR MME SHIRLEY DROUIN  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT UNIFORMISÉ NUMÉRO 245  
(RMU-2019) RELATIF À LA SÉCURITÉ ET À LA QUALITÉ DE VIE**

Je, soussigné, Shirley Drouin, conseillère dépose le projet de règlement uniformisé numéro RMU-2019 relatif à la sécurité et à la qualité de vie.

**DONNÉ À Saint-Ubalde ce vingt-septième jour de mai 2019.**

  
Conseillère

**RÉSOLUTION NO. 2019-05-174**

**ADOPTION CHARTE DE LOCATION D'ÉQUIPEMENT**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. PASCAL CAUCHON  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

**QUE** le conseil adoption la charte de location d'équipement comme suit :



## CHARTRE DE LOCATION DE MATÉRIEL

<b>Location de table ronde</b>
6 \$ par table
<b>Location de table carré</b>
4 \$ par table
<b>Location de chaise</b>
0.50 \$ par chaise
<b>Location de nappe</b>
1 \$ par nappe * <i>ne comprend pas le coût de nettoyage</i>
<b>Location d'un projecteur</b>
10 \$ par jour de location
<b>Location de banc</b>
2 \$ par banc

Autre matériel à voir avec le directeur des loisirs ou de la voirie.

ADOPTÉE

### RÉSOLUTION NO. 2019-05-175

#### ENGAGEMENT BRIGADIER – TRAVAUX RUES ST-PHILIPPE ET ST-PAUL

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux de réfection des rues Saint-Philippe et Saint-Paul ont débuté le 27 mai 2019 et seront toujours en cours d'ici la fin de l'année scolaire;

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs enfants se trouvent à proximité de la zone des travaux et que le chantier sera en action lors du départ et de l'arrivée des enfants fréquentant l'école;

**CONSIDÉRANT QUE** la sécurité des enfants est primordiale aux yeux de la municipalité;

**IL EST PROPOSÉ PAR MME ANNIE BREAU  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

**QUE** le conseil engage M. Christian Paré comme brigadier à raison de deux heures par jour jusqu'à la fin de l'année scolaire, et ce, au tarif prévu dans la convention collective au poste de manœuvre.

ADOPTÉE

### RÉSOLUTION NO. 2019-05-176

#### ENGAGEMENT FIRME CHAMPAGNE ET MATTE DÉLIMITATION DE L'EMPRISE RUE ST-PHILIPPE

**CONSIDÉRANT QUE** Rochette excavation, exécutant des travaux de réfection des rues St-Philippe et St-Paul, nous a fait part qu'il serait important d'avoir la délimitation de l'emprise de la rue St-Philippe du côté des résidences compte tenu sa forme irrégulière;

**IL EST PROPOSÉ PAR M PASCAL CAUCHON  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

**QUE** le conseil ratifie l'engagement de la firme Champagne et Matte, arpenteurs géomètres pour la délimitation de l'emprise de la rue St-Philippe du côté des résidences.



**ADOPTÉE**

**RÉSOLUTION NO. 2019-05-177**

**FIN DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR MME LOUISE MAGNAN  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

De lever la présente séance.

**ADOPTÉE**

Pauline Frenette  
Directrice générale adjointe

Guy Germain  
Maire